

Compte rendu du conseil municipal du 18 octobre 2018

Convocation en date du 15 octobre 2018.

Le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le 18 octobre 2018, à 20 h, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE, Maire.

Présents : LE JEUNE Joël, FLAGEUL Alain, LANDOUAR Jean-Michel, JORAND Patrick, MEDIANE Viviane, MADEC Dominique, CADREN Vincent, CHARTIER Thierry, LE NORMAND Christian, CENSIER-LEMAIRE Marie.

Absents excusés : LE GRAND Jeanne (procuration à LANDOUAR Jean-Michel), JACOB Daniel (procuration à FLAGEUL Alain), METAYER Isabelle, ALLAIN Valérie.

Secrétaire de séance : Alain FLAGEUL, 1^{er} adjoint.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Monsieur Le Jeune, Maire, a informé le conseil municipal que la résiliation du bail emphytéotique du centre Vorlenn aura lieu le mardi 30 octobre.

Il a également annoncé l'importante exposition en novembre de l'association Patrimoine et Histoire sur la guerre 1914-1918 et rappelé l'importance de la célébration du 11 novembre.

1- Projet d'agence postale communale

Monsieur le Maire a informé le conseil municipal de la fermeture de l'épicerie Proxi, et donc de l'agence postale qui y était hébergée depuis le mois de juin dernier. Il a proposé le maintien d'un service postal par la création d'une Agence Postale Communale dans le local de l'ancien bureau de poste. La proposition a été validée à l'unanimité. Un agent à mi-temps sera donc recruté pour assurer cette mission.

2- Tarifs communaux 2019 de la commune et du port de plaisance

Les tarifs communaux 2019 ont été fixés avec une augmentation de 1.55 %. Unanimité.
Les tarifs du port de plaisance ont été votés sans augmentation compte tenu de la remise à niveau et de la convergence effectuées en 2014.
Unanimité.

3- Rapport d'activité et compte administratif 2017 de Lannion-Trégor Communauté

Suite à la présentation du rapport d'activités 2017 de Lannion-Trégor Communauté lors de la conférence territoriale du 17 octobre dernier à laquelle étaient conviés les élus, et après avoir reçu tous les documents, le conseil a pris acte du bilan présenté sans faire d'observations.

4- Subvention de la commune à l'Amicale de l'école pour le projet de voyage en Pays de Loire pour les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2

Le conseil municipal a voté une subvention de 2 000 € à l'Amicale de l'école, pour le voyage scolaire des 51 élèves du CE1 au CM2, en Pays de Loire du 30 avril au 3 mai 2019.
Unanimité.

5- Questions diverses

* Monsieur Le Maire a fait part d'un courrier reçu en Mairie sollicitant l'autorisation d'installer un food truck au port de Locquémeau. Le conseil municipal a reporté sa décision et souhaite rencontrer le demandeur au préalable.

Séance levée à 22h